

# Postulat pour qu'une aide soit apportée aux commerçants, artisans et entreprises qui sont pénalisés par les travaux de requalifications du centre .

**(Rue de la Poste, Samson Reymondin, Grand'rue, Av. du Prieuré, Rues : de la Gare, du Centre, du Midi et périphérie directe.)**

Le commerce est aux premières loges quand il s'agit de subir les conséquences de travaux de cette ampleur. Au vu de la situation actuelle, qui va perdurer, les entreprises du centre de notre localité, sont en droit de craindre une baisse de fréquentation de leurs lieux de travail. Circulation compliquée, voire impossible à certaines heures, augmentation des nuisances sonores et parcage limité en sont quelques exemples.

Dans le cadre de travaux routiers similaires, plusieurs communes de l'arc lémanique ont mis en place une stratégie sur 4 axes principaux soit : la communication informative (tout ménage) et une présence accrue sur les réseaux sociaux, de l'événementiel en partenariat avec les commerçants, des bons offerts aux habitants à faire valoir auprès des commerces concernés, l'assurance donnée que le chantier produise le moins de nuisance possible et que sa durée soit maîtrisée.

Alors que les marteaux piqueurs et bulldozers éventrent les rues précitées depuis quelques semaines, et ce pour une longue durée, une stratégie pour accompagner nos commerçants et artisans, durant la durée du chantier, a-t-elle été élaborée par les représentants de notre administration communale ?

Les deux signataires de ce postulat pensent qu'il est maintenant temps de passer de la parole aux actes. Nous demandons que notre municipalité étudie plus précisément, entre autres, 3 points pour venir en aide à nos commerçants et artisans :

1. Pour favoriser à nos habitants l'accès à notre centre-ville, offrir la gratuité du stationnement au parking du Pré-de-la-Tour aux tranches horaires suivantes : 9 h. à 12 h. / 14 h. à 17 h., pour la durée des travaux.
2. Installer une signalétique au sol et en surface indiquant, à chaque sortie piétonne du parking du Pré-de-la Tour, un cheminement à suivre pour atteindre les rues de la Poste, Samson- Reymondin et alentours (direction « village »)
3. Adresser ponctuellement des « tout-ménage », sous forme de flyers ou autres, rappelant la présence des commerçants du centre-ville et les avantages proposés par la commune (par exemple la gratuité du parking à certaines heures) pour favoriser l'attractivité économique du centre. Visibilité sur le site internet communal.

Garder vivant notre centre-ville pendant les trois années de chantier est dans l'intérêt de toutes et tous et c'est dès maintenant qu'il faut agir pour aider nos 63 commerçants.

Parvenir à fidéliser le consommateur est primordial, alors qu'il a tendance à devenir volatile, au vu de ses possibilités d'achats via divers canaux (online ou offline). Pendant la durée de ces travaux, nous devons faire le maximum pour éviter que les clients habituels ne se déplacent dans des communes voisines, pour effectuer leurs achats, alors que ceux-ci, pourraient être effectués auprès des commerces de notre centre-ville.

Nous avons l'occasion et la possibilité de faire la promotion de nos commerçants, artisans et entreprises de Pully, de construire un centre dynamique et animé, de favoriser l'emploi et la diversité. C'est aujourd'hui qu'il faut agir et soutenir concrètement nos commerçants.

C'est pourquoi nous prions la Municipalité d'étudier la faisabilité de nos propositions, voire également d'autres, qui pour nos commerçants et artisans, sont indispensables pour le maintien et le développement de leurs activités actuelles et futures.

Nous vous demandons, chers collègues, que ce postulat soit renvoyé directement à la Municipalité.

Le 1<sup>er</sup> juin 2021

Gérald Cuche, PLR

Nadia Privet, U.P.